

Communiqué

Collectif COPAREC, Montredon des Corbières

Association RUBRESUS, protection de l'environnement Basse Vallée de l'Aude

Greenpeace, groupe Narbonne

Société de Protection de la Nature, Comité Aude

SMMAR et SMDA s'embourbent dans le rec de Veyret

Après les crues catastrophiques de 2018 qui ont lourdement frappé l'Ouest audois (15 victimes), la présentation par le SMMAR du 3^{ème} Plan d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI 3, 2023-2029) devant la Commission Mixte Inondation relatée par L'indépendant le 10 décembre nous apporte son lot de surprises.

Un PAPI 3 déséquilibré, à contre-sens

Avec un budget du PAPI 3 surgonflé de 75 millions (M) €, le SMMAR a annoncé en réponse à la crue d'octobre 2018 environ 50 M € de travaux (L'Indépendant, 10/12/22). Or, c'est vers le Grand Narbonne que la plus grosse part du budget y travaux va avec 26 M € affectés pour l'aménagement d'un tout petit ruisseau sec : le rec de Veyret. Totalement inconnu des audois, même des plus férus en géographie, le cours supérieur du Veyret d'à peine 14 km s'inscrit dans une topographie de léger relief (dénivelé 200 m) des premières petites collines des Corbières Maritimes en bordure du delta de l'Aude. Il n'a jamais provoqué de dégâts dévastateurs ni la moindre victime comme les archives en attestent, même lors des pires évènements que l'Aude a subis en 1999 et 2018.

Le coût total de l'aménagement du Veyret est tellement élevé (32 M €) qu'une seconde tranche de 6 M € a dû être reportée aux années 2030-2035 d'un futur PAPI 4. Le report à une très lointaine échéance des travaux de protection directe des habitants des quartiers narbonnais par élargissement de la section urbaine du Veyret, met en avant toute l'absurdité du projet SMDA-Grand Narbonne.

Les premiers (menacés) seront les derniers (moins) pourvus

De grands secteurs dévastés et meurtris en 2018 se voient attribuer quant à eux de bien plus petites sommes pour leur protection : Aude (Carcassonne : 5,2 M €, Trèbes : 1,9 M €), Trapel (Villegailhenc : 3,7 M €, Villalier : 1 M €), Tréboul (Castelnaudary : 3,7 M €), Lauquet (Saint-Hilaire, 0,9 M €), soit à peine plus de la moitié du budget octroyé au petit Veyret (Grand Narbonne-SMDA : 26 M €).

Un projet SMDA—Grand Narbonne à géométrie et coûts très variables

Engloutissant à lui seul la moitié du budget des travaux de protection des inondations de l'ensemble du département, le projet phare du SMDA/Grand Narbonne n'a cessé d'enfler jusqu'à devenir pharaonique, hors de l'entendement. Le plus incohérent c'est que SMDA/SMMAR/préfet avaient validé et inscrit en 2018 dans le PAPI 2 un projet

global d'aménagement du Veyret offrant une protection centennale, pour un budget de 10 M € (fiche 6-3). Cabinet de conseil, agence de communication, surenchères d'élus et des établissements, ont conduit à une dérive du projet avec un nouveau barrage écrêteur de prestige à Montredon des Corbières à plus de 15 M €, explosant le budget de 10 à 32 M €, pour une même protection. Le projet d'aménagement du tout petit ruisseau du Veyret présenté au PAPI 3 devient grotesque car il capte plus de la moitié du budget des travaux de protection pour le département. Le président du SMDA ne voit aucun problème à dépenser 32 millions € : « c'est financé » ! Financé par qui ? : l'Etat, la Région, le Département pour près de 80 %, c'est-à-dire par l'argent des contribuables. C'est un projet hors sol, un miroir aux alouettes, déconnecté des enjeux environnementaux, de sobriété en pleine période de crise économique. Il est regrettable que la Commission Mixte Inondation du Ministère de la Transition Ecologique n'ait pas eu connaissance de tous ces éléments objectifs, factuels qui lui auraient permis d'émettre un avis plus circonstancié et réservé. De prochaines échéances lui donneront l'opportunité de réviser son avis sur ce faramineux barrage dispendieux et superflu.

L'Orbiel : grand oublié du SMMAR/PAPI3

La vallée de l'Orbiel paie un lourd tribut depuis des décennies aux inondations : outre les risques hydrauliques inhérents à cet important bassin versant (251 km², Clamoux compris), chaque inondation charrie et répand les pollutions chimiques provenant des énormes stocks à ciel ouvert des déchets de la mine d'or de Salsigne. Résultats : terres agricoles, jardins, cour d'école, équipements sportifs, sédiments, ..., contaminés par l'arsenic et métaux lourds, impacts sanitaires avec des enfants fortement contaminés par l'arsenic, maladies (cancers, ...) parmi la population. La vallée de l'Orbiel est Le point noir hydraulique, environnemental et sanitaire du département de l'Aude. Quel budget a-t-il été attribué par le SMMAR/PAPI3 à la protection des inondations polluantes dans la vallée de l'Orbiel? Deux petites actions (6.4, 6.13) figurent au PAPI 3 pour un montant de 0,550 M € et quelques menus travaux : dérisoire, indécent. D'un côté 26 M € de travaux sont octroyés pour protéger quelques commerces, ateliers, jardins, maisons de Narbonne d'une hypothétique crue du ruisseau Veyret alors que d'un autre côté la vallée martyre de l'Orbiel polluée inondation après inondation se voit attribuer un budget 50 fois plus petit (0,55 M €) qui n'apporte aucune protection au problème. Des ouvrages de collecte et de protection des ruissellements provenant des « montagnes de déchets arseniés » ne seraient-ils pas plus judicieux et utiles que le barrage de prestige et superflu à Montredon des Corbières ? La solidarité entre les territoires prônée par les présidents porteurs du projet Veyret SMDA-Grand Narbonne SMMAR en réunion publique à Narbonne semble totalement oubliée dans le PAPI 3, emportée par l'égoïsme territorial.